

LETTRE DES AMIS n° 112

* DATE A RETENIR

. **Samedi 9 avril**, à 9 heures 30 précises, aux Archives départementales, troisième cours de **paléographie moderne** assuré par M. **Christian CAU**, conservateur, Directeur des Archives municipales de Toulouse.

* MISE EN SOUSCRIPTION

Un nouvel et très important ouvrage va bientôt enrichir notre collection "Mémoires des Pays d'oc". Il s'agit de la thèse magistrale de notre ami **Georges Fournier**, Agrégé d'histoire, Docteur ès lettres, Professeur à l'Université de Toulouse-Le Mirail, intitulée : *"**Démocratie et vie municipale en Languedoc du milieu du XVIIIe siècle au début du XIXe siècle**"*.

Ce remarquable ouvrage d'environ 1000 pages (2 tomes de 500 pages chacun) **préfacé par Michel Vovelle** est mis en **souscription jusqu'au 30 avril 1994** au prix de **285 F**, éventuellement majoré de 40 F de frais d'envoi. Passée cette date, il sera commercialisé au prix de 345 F.

Si vous souhaitez l'acquérir adressez-nous, sans tarder, le **bulletin de souscription dûment rempli accompagné du titre de paiement** libellé au nom de l'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne.

Vous trouverez les renseignements utiles dans le dépliant qui accompagne la lettre.

Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne



* COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 FÉVRIER

Le Conseil d'Administration de notre Association s'est tenu le mercredi 16 février, à 20 h 30, aux Archives départementales en présence de Mme Bernadette SUAÛ, Conservateur en Chef du Patrimoine, Directeur des Archives de la Haute-Garonne.

Excusés : Mme Douillard, MM. Béthune, Escalettes, Guilhem et Miguet.

1) Le calendrier des activités du 2^e trimestre a été fixé comme suit :

. Cours de paléographie :

samedi 9 avril (M. Cau)

samedi 28 mai (M. Cau) dernier cours.

. Sortie de fin d'année :

samedi 18 juin. Visite de l'abbaye de Moissac sous la conduite de M. Pierre Gérard.

Repas de midi pris au restaurant de la Poste à Moissac.

Après-midi : visite de Lauzerte et du site de Montcuq sous la direction de M. R. Bandoch, auteur d'un "Guide de Lauzerte".

. Visite de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques et de l'Hôpital de la Grave à Toulouse : samedi 25 juin, à 10 heures, sous la conduite de Mme le Professeur Lise Enjalbert, Présidente de l'Association des Amis de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques et de l'Hôpital de la Grave.

2) "Mémoires des Pays d'Oc"

Notre ami, Gilbert Imbert, responsable des publications au sein de l'Association, nous annonce la sortie vers la fin du mois d'avril de la thèse magistrale de Georges Fournier "Démocratie et vie municipale en Languedoc du milieu du XVIII^e siècle au début du XIX^e siècle" préfacée par Michel Vovelle (2 tomes très fournis).

Après quoi seront publiés les Actes du Congrès de Toulouse de 1993 de la Fédération des Sociétés Académiques et Savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne. Il s'agit d'un très gros chantier (plus de 20 communications en tout dont le contenu est riche et varié).

Enfin nous publierons également le texte des conférences données cette année par M. Pierre Gérard : "Toulouse au XII^e siècle".

Notre Président remercie chaleureusement Gilbert Imbert pour l'efficacité et la qualité du travail qu'il accomplit ainsi que pour son dévouement. Grâce à lui, notre Association est devenue une "maison d'édition" qui figure, chaque année au mois d'octobre, en bonne place au Salon des Éditeurs de Midi-Pyrénées.

3) Le parking réservé aux usagers des Archives départementales est-il menacé ?

Le 19 novembre 1990, une délibération du Conseil municipal de la ville de Toulouse a autorisé dans le cadre d'un programme d'aménagement urbain concernant le secteur du Pont-des-Demoiselles, **le percement d'un tunnel de 7,60 m de largeur et 2,75 m de "tirant d'air"** partant de la rue Louis Vitet, passant sous la voie ferrée Toulouse-Sète et débouchant sur le boulevard Griffoul-Dorval au niveau du parking réservé aux lecteurs des Archives départementales, propriété du département de la Haute-Garonne.

Dès que nous avons eu connaissance du projet, nous avons écrit au Président du Conseil Général de la Haute-Garonne pour lui indiquer les inconvénients majeurs que présenterait la réalisation d'un tel projet. (Réduction des possibilités de stationnement voire suppression).

M. le Président du Conseil Général est intervenu auprès de M. le Maire de Toulouse pour lui demander des précisions et tenter de préserver le parking réservé aux usagers des Archives.

Nous apprenons aujourd'hui que le tunnel est sur le point d'être réalisé.

Les **Archives départementales étant un service public** fréquenté par un nombre de plus en plus important d'utilisateurs, le Conseil d'Administration de notre Association décide de s'adresser au Président du Conseil Général de la Haute-Garonne et au Maire de Toulouse pour leur demander que soit mis à la disposition des usagers des Archives **un parking de remplacement** à proximité du parking actuel. (Lettres adressées le 18 février 1994).

Nous vous informerons, bien entendu, des décisions qui seront prises.

* POUR INFORMATION

1) **2e rencontres cisterciennes** des jeudi 21, vendredi 22 et samedi 23 avril 1994 organisées par les Associations **Savès-Patrimoine** et **Sauvegarde Bonnefont**.

Vous trouverez avec la lettre du mois de mars le programme détaillé ainsi que la fiche d'inscription.

2) **Centre culturel du Lauragais** (Mairie de Nailloux, 31560 Nailloux. tél. 61.81.30.20).

M. Georges Méric, Conseiller général, Maire de Nailloux et M. Jean Odol, Inspecteur d'Académie, respectivement Président et Directeur du Centre culturel du Lauragais annoncent la sortie du film "**Lauragais : le pays sous l'écorce**". Ce film commandé par le Centre culturel du Lauragais, a été réalisé par Francis Fourcou et son équipe de la Société Ecran-Sud. Si vous souhaitez obtenir des renseignements concernant ce film vous pouvez vous adresser à Ecran-Sud, BP 115, 31675 Labège Cédex. Tél. 61.39.13.91.

3) Vient de paraître

Les Presses universitaires du Mirail viennent d'éditer l'ouvrage de **Jack Thomas**, Maître de conférences d'histoire moderne à l'Université de Toulouse-Le Mirail intitulé : "**Le temps des foires**" dans lequel l'auteur évoque les "Foire et Marchés du Midi toulousain de la fin de l'Ancien Régime à 1914".

"Places de marché, champs de foire : deux espaces où se rencontrent, se croisent hommes et femmes, ruraux et citadins, paysans et marchands, acheteurs et vendeurs naïfs et rusés... Institutions multiséculaires, les foires et marchés du Midi

toulousain s'épanouissent aux XVIII^e et XIX^e siècles et deviennent des enjeux de la vie économique et politique. Leur complexité foisonnante est restituée par l'auteur à partir d'une grande variété de sources : administratives, judiciaires, ethnographiques... Il en résulte un tableau tout à la fois rigoureux et coloré".

Nous vous recommandons tout particulièrement la lecture de cet ouvrage remarquable, très enrichissant et fort agréable à lire.

*** POUR UNE HISTOIRE DES FAUBOURGS ET DES QUARTIERS DE TOULOUSE**

Les histoires de Toulouse existent. Celle des faubourgs, des banlieues et des villages périphériques reste, en grande partie, à faire.

Les auteurs d'articles et de petites monographies souhaitent se retrouver pour un échange sur leurs méthodes de recherche et de sélection des documents, sur les techniques de mise en forme et de rédaction.

Une première rencontre, le 15 décembre 1993 réunissait 15 personnes aux Archives municipales.

Un dossier, élaboré par Mlle Bonafé et M. Bordeur, sous la direction de Christian Cau, a été présenté aux participants. Le but de cette publication est d'aider les chercheurs qui veulent rédiger une contribution sur l'histoire d'un quartier toulousain.

La deuxième réunion, le 2 février 1994, a permis d'apporter des compléments à ce petit guide.

Au cours d'une 3^e réunion, le **mercredi 9 mars à 14 h 30**, aux Archives municipales, rue du Périgord, le dossier sera présenté sous sa forme définitive.

Une communication sera faite sur l'inventaire, en cours, du patrimoine architectural des quartiers.

Les Amis des Archives départementales de la Haute-Garonne sont invités à participer aux réflexions et aux travaux de ce groupe de modestes historiens locaux.

Marc MIGUET

*** COMMINGEOIS, VOUS AVEZ LA PAROLE !**

Flash sur Saint-Gaudens en 1923

Pendant l'année 1923, il y a 70 ans, quelles distractions, quelles manifestations culturelles et sportives étaient offertes à la population saint-gaudinoise dans cet immédiat après-guerre où les Français affirmaient leur volonté de connaître une vie plus douce après les souffrances et les privations du premier grand conflit mondial ?

Laurent Cazassus était maire depuis un an. Après avoir été adjoint presque constamment depuis 1900, il avait succédé à la tête de la municipalité à son ami Jean Bepmale, décédé fin décembre 1921. Tous les deux appartenaient au parti républicain radical-socialiste, devenu en 1901 un grand parti national.

Fidèle collaborateur de Jean Bepmale, "son maître", Laurent Cazassus fut dans tous les domaines son continuateur, singulièrement en ce qui concerne les efforts développés pour l'animation de la ville et le divertissement de ses habitants. Avec ses élus, il soutint tous les projets, toutes les actions du Syndicat d'Initiative dont il avait été, avec E. Azémar, l'un des fondateurs (1922), ainsi que ceux des associations engagées dans la même voie.

Cédons au désir de nous évader dans le Saint-Gaudens de 1923, de nous rendre dans les lieux culturels d'alors, sur les terrains sportifs, dans les rues et places en fête, dans les manifestations diverses...

Le 27 janvier parut le bulletin n° 1 du Syndicat d'Initiative de Saint-Gaudens et du Comminges, avec un compte rendu détaillé de la première année de ses activités.

En février se tint son Assemblée Générale annuelle. Le rapport moral fut approuvé, le bureau renouvelé, quatre vingt-quinze adhérents prirent part au vote. E. Azémar demeurait Président, L. Saint-Paul était élu Vice-Président, M. Poueich Secrétaire Général.

Le 22, la ville connut le mouvement apporté par la grande foire aux chevaux du dernier jeudi du mois, l'une des plus importantes de la région. Le dimanche 25, l'Harmonie Municipale, fondée en 1887, connut un charmant concert qui réunit beaucoup d'amateurs sous les Marronniers.

En mars, le Zoo Circus se produisit avec des vedettes de Paris, Londres, New-York. Succès assuré !

En avril, le Syndicat d'Initiative annonça qu'il allait se mettre en rapport avec des agences de publicité pour attirer à St-Gaudens et dans ses environs, le plus grand nombre "d'étrangers" (à la région !) possible. Il incita la population à faire connaître les chambres et appartements qu'elle pourrait mettre à leur disposition pendant l'été.

En mai, un concours-foire organisé par le Syndicat d'Initiative et la Municipalité se déroula le 24, sur le foirail Nord et favorisa les transactions entre éleveurs et acheteurs.

C'est alors que parut le guide illustré du Syndicat d'Initiative, imprimé par Sirven, vendu au prix de 4 F, à la librairie Abadie, rue Thiers. Il fut bien accueilli par les hôteliers, les commerçants et tous les utilisateurs.

Le 27, la Journée "Pasteur" suscitée par le gouvernement, mise sur pied par un comité local, présidé par le Maire Laurent Cazassus, fut marquée par la vente d'insignes sur la voie publique. Le donateur offrait ce qu'il voulait en échange.

Les 12 et 17 juin, la nouvelle section "Eclaireurs de France" concrétisait sa création par deux premières sorties pour ses adhérents : d'abord à Gantiès, avec retour par Pointis-Inard, puis au Cagire, un car partant de St-Gaudens à 5 h 30 pour conduire le groupe à pied d'œuvre, le ramenant à 19 h.

Cette excursion s'accomplit par un temps couvert et brumeux mais la joie des participants n'en fut pas atténuée ! Notons que l'existence de ce mouvement de jeunesse à St-Gaudens était due à M. Cloez, professeur de gymnastique au Collège, et à quelques uns de ses amis.

"La saison d'été" s'ouvrit le 23 juin par un raid hippique préparé par un comité d'amateurs présidé par Paul Ferrère, hôtelier. Le départ pour Toulouse, point d'arrivée, s'effectua le matin à 8 h boulevard du Nord, sous le soleil et le regard attentif des édiles et d'un nombreux public. Le soir, au retour, les concurrents furent reçus à l'Hôtel de Ville par le Maire et l'adjoint P. Picot, tandis qu'un concert et un bal populaire retinrent les fervents tard dans la nuit.

Le 12 juillet, l'année scolaire se termina au Collège et à l'E.P.S. de garçons par la traditionnelle et solennelle distribution des prix.

A cette date, débutèrent dans la ville, les fêtes du 14 juillet, marquées par l'attrayant programme que voici :

- jeudi 12 : concert donné par l'Orphéon
- vendredi 13 : à 20 h 30 et 21 h, concert de cloches et retraite aux flambeaux.
- samedi 14 : pavoisement des édifices publics, boulevards et promenades. A 9 h, distribution de secours aux indigents par la municipalité. A 17 h, concert par l'Harmonie. A 20 h 30, illumination de la Mairie et des Promenades. A 21 h, grand bal.
- dimanche 15 : course cycliste de 50 km de Saint-Gaudens à Salies-du-Salat par Saint-Martory et Mane, avec retour. Départ donné à 13 h 30, boulevard Bepmale.

C'est aussi en juillet, le dimanche 27, que fut organisé par le Syndicat d'Initiative et le Stade St-Gaudinois, au Stadium Campourcy, le Challenge Raymond Cazassus, importante manifestation athlétique qui réunit plus de 80 participants. Parmi eux : quatre Finlandais et des envoyés du Stade Français accompagnés du poète P. Souchon, auteur de poèmes sportifs. Pour rehausser l'éclat de ce concours, P. Souchon donna une conférence et l'Harmonie un concert. Un grand bal populaire termina la soirée, avec illumination vénitienne.

En août, la saison se prolongea par d'importantes manifestations. D'abord, pour les 4 et 5, un grand concours musical avait été mis sur pied par la municipalité et les sociétés musicales de la ville. La présidence en était confiée à Aymé Kunc, premier grand prix de Rome, directeur du Conservatoire de Toulouse. Soixante sociétés, 2217 exécutants y participaient, venus de Toulouse et ses environs, de Villefranche-de-Rouergue, de Gironde, du Tarn, de l'Hérault : chorales, orphéons, harmonies, fanfares, trompes de chasse. La ville s'était parée de décorations, drapeaux, bannières. La traditionnelle retraite aux flambeaux donna le signal de l'ouverture de la compétition. Des trains spéciaux avaient été mis en place à partir de Toulouse et d'Aspet, et retour. Un jury décerna les prix. Les premiers allèrent à l'Athénée Chorale de Toulouse, à l'Orphéon de Seysses, à la Fanfare de Sainte-Foy.

Le 15 août fut marqué par le "Circuit du Comminges", préparé depuis mars par le Syndicat d'Initiative, plus difficile que l'année précédente. Il concernait autos, cycles-cars et motos. La participation de l'Automobile Club devait donner à l'événement une importante dimension, grâce à son Grand Prix. Le circuit allait devenir célèbre et contribuer à faire connaître St-Gaudens et le Comminges.

Le théâtre eut aussi sa place dans cet éventail de distractions offert à la population. Deux représentations de *Cyrano de Bergerac* furent données, le jeudi 16, par une troupe du théâtre St-Martin où la pièce avait été créée. Romuald Joubé interpréta magistralement, à la grande satisfaction de ses compatriotes, le rôle de Cyrano. Quelques années plus tard, il entra à la Comédie Française. Le spectacle eut lieu Salle Lafforgue, local récemment agrandi et transformé parce qu'il était devenu trop petit ! Les costumes utilisés étaient ceux de Paris. La matinée du jeudi attira beaucoup de personnes des environs venues au marché. Ce jour avait été choisi tout exprès.

Les deux derniers dimanches d'août furent consacrés à la course de chevaux organisée par la Société de Courses sur piste, fondée en 1904, dont le siège social se trouvait à l'Hôtel de Ville. L'hippodrome de l'Isle d'Aulnaie, parfaitement aménagé, offrait un parcours irréprochable, une belle fête de nuit et un grand bal clôturèrent, sur la Promenade des Marronniers, cette manifestation réussie.

Puis, la fête patronale allait déployer ses fastes. Le samedi 30 août, la traditionnelle retraite aux flambeaux l'annonçait. Après la réunion hippique du 31, l'Harmonie dispense ses notes vibrantes à la foule massée sur le Boulevard Bepmale. A 20 h 30, on procéda à l'illumination des deux Promenades suivie d'un grand bal, qui fut renouvelé le lundi, faisant suite à la Course Cycliste de l'après-midi, proposée par le Syndicat d'Initiative et la Municipalité.

Le 8 septembre, St-Gaudens, au cœur d'une magnifique région fortement marquée par la préhistoire et l'histoire, accueillit le 8ème Congrès historique et archéologique du Sud-Ouest. Le Syndicat d'Initiative ne manqua pas de faire un geste en faveur des participants qui bénéficièrent d'une excursion gratuite aux grottes préhistoriques des environs, à St-Bertrand et Superbagnères.

Les 10 et 11 septembre, les Saint-Gaudinois purent visiter le train-exposition qui, en trente voitures parties du Havre, présentait le pays de Maria Chapdelaine dans toute sa diversité. Le 14, la saison officielle des matchs débuta au stade avec la rencontre St-Gaudens-Graulhet, suivie le 21 par St-Gaudens contre Stadoceste Tarbais.

Le 4 octobre, le Concert des Mutilés, aux Variétés, rappela que la Grande Guerre était encore bien proche ! Le 11, avec l'entrée dans la saison froide, eut lieu la reprise des séances de cinéma, Salle Lafforgue. Au programme, une nouvelle série de films d'art (Ciné-Pathé), dont le premier fut "Nène", tiré du roman d'Ernest Perochon. Ce romancier du terroir, instituteur vendéen, avait reçu le Prix Goncourt en 1921. Le 30, la grande foire aux chevaux d'automne, création de Jean Bepmale, attira beaucoup de monde.

Début novembre, la population de St-Gaudens apprit le départ de M. Taussac, sous-préfet, nommé préfet à Tarbes. Le 25, un grand banquet lui fut offert par le Syndicat d'Initiative pour l'honorer et fêter son importante promotion. Il fut ouvert à toute personne désireuse d'y participer, moyennant la somme de 25 F.

En décembre, l'Harmonie Municipale célébra la Sainte-Cécile, patronne des musiciens. Dirigée par son Président Souville, elle proposa une suite d'aubades à la population, le samedi 6, dans les rues de la ville, un concert fut donné le lendemain après-midi, Promenade des Marronniers. Le banquet habituel apporta sa gaieté aux musiciens, à l'Hôtel Central, en présence de L. Cazassus, de P. Picot son adjoint et d'E. Azémar, Président du Syndicat d'Initiative.

Le 13, le nouveau sous-préfet, M. Lacroix, qui avait pris son poste, se rendit au Monument aux Morts, ayant à ses côtés L. Cazassus, plusieurs conseillers municipaux et M. Porte, Président de la section des Anciens Combattants.

Ainsi s'achevait l'année.

1923... Une grande espérance était née : la S.D.N. avait vu le jour en 1919. On croyait à une paix durable. La France plongeait dans "les années folles", que St-Gaudens vivait sagement. La ville était devenue un centre sportif, un foyer de vie culturelle, un pôle de distractions diverses.

Depuis lors, tradition oblige !

Sources : A.D.H.G. - BF 174 - 1923.

M.-L. GUILLAUMIN

Texte transmis par Mme Marie-France PUYSSÉGUR-MORA.

*** RÉPONSE A L'AVIS DE RECHERCHE n° 54**

Au sujet du projet de creusement du **Canal des Pyrénées** au XVIIIe siècle.

Voici le texte de la réponse communiquée par notre ami Robert Gillis, Président des Toulousains de Toulouse et Amis du Vieux Toulouse.

"J'ignore si un tel projet fut envisagé au XVIIIe siècle, mais il le fut au début du XIXe, compris dans un ensemble cohérent soumis en 1820 à Louis XVIII et approuvé par lui.

Cet ensemble se composait :

- du canal des Petites Landes, sous la forme d'une voie d'eau qui unirait la Garonne à l'Adour par l'intermédiaire de la Baïse et de la Midouze, encore retenu dans le plan Freycinet de 1879 sous le nom de Canal de Gascogne.

- du canal des Grandes Landes qui devait relier Bayonne à Bordeaux à travers la forêt landaise.

- du Canal royal des Pyrénées, objet de l'avis de recherche.

Ce canal devait relier Toulouse à Bayonne en remontant la vallée de la Garonne sur la rive gauche du fleuve jusqu'à Montréjeau, celle de la Neste puis en traversant en galerie souterraine le plateau de Lannemezan pour gagner la vallée de l'Arros, longeant ensuite l'Adour par Riscle, Aire et Tartas où il rejoindrait le canal précité des Petites Landes.

Il aurait été long de 340 kilomètres, avec 274 écluses de 38 mètres de long, permettant le passage de bateaux de 120 tonnes.

L'auteur du projet, M. Galabert, avait attentivement étudié divers moyens de faire passer les bateaux du bief inférieur au bief supérieur : écluses, ascenseurs, plans inclinés, ainsi que la rentabilité de l'ouvrage.

Bien que les Ponts et Chaussées et certaines Chambres de Commerce aient estimé le projet opportun il ne fut pas réalisé.

Bibliographie à laquelle on peut se reporter :

- P. Sicard, "Projets de canaux et canalisations de rivières entre la Garonne et les Pyrénées dans la première moitié du XIXe siècle", in *Revue Histoire des Communications dans le Midi de la France*, n°s 3 et 5 de 1959.

Robert GILLIS

*** AVIS DE RECHERCHE n° 55**

Une de nos amies voudrait savoir s'il existe des études (articles, ouvrages) consacrés à la vie et à l'œuvre de Jacques Daran, célèbre médecin urologue du XVIIIe siècle, né à Saint-Frajou en 1701 (fils de Dominique Daran et de Guilheurie Lécussan), mort à Paris en 1784.

Il est connu surtout comme spécialiste du traitement des rétrécissements urétraux par la dilatation au moyen de "bougies" qui portent son nom. Jean-Jacques Rousseau, dit-on, eut recours à ses soins.

Jacques Daran fut le médecin de Louis XV qui l'anoblit en 1755.

*** RECENSEMENT DES INSCRIPTIONS PUBLIQUES OCCITANES dans les départements de Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon (suite)**

Voici quelques inscriptions supplémentaires relevées à Toulouse.

Il existe, Route d'Agde, un restaurant à l'enseigne "Al faouré de Périolo" (Au forgeron de Périole). Ce restaurant occupe l'emplacement d'une ancienne forge.

Par ailleurs, notre ami Charles Gaspard nous signale au n° 65 de la rue du 10 Avril, en face de l'église Saint-Sylve, une inscription gravée dans la pierre, à l'entrée d'une villa : "Aici mé plazi" (Ici, je me plais).

Il nous indique également qu'au cimetière de Terre Cabade on peut lire sur le monument funéraire de Louis Deffès (1819-1900), compositeur de musique, auteur de la "Toulousaine" ces deux vers empruntés au refrain de cet hymne célèbre :

"O moun país ... O moun país
O Toulouso ... O Toulouso."

Et il ajoute : "Ce n'est pas à des Toulousains que je vais traduire ces mots si chers à nous tous".

Continuez à nous adresser des inscriptions occitanes (languedociennes ou gasconnes). Par avance, merci.

* LES PASSAGES DE TROUPES A CAZÈRES EN MARS 1814 ET LE CLIMAT QUI EN RÉSULTA

Les revers des troupes du maréchal Soult en Espagne, puis leur retraite le long des Pyrénées poursuivies par l'armée anglaise, espagnole et portugaise du maréchal Arthur Wellington, conduisirent à des affrontements dans la région de Tarbes où les troupes françaises durent se replier vers Toulouse par la vallée de la Garonne.

Dans notre secteur, la **Grande route impériale** de Saint-Gaudens à Toulouse qui passait à Saint-Martory, Martres, Saint-Elix-Noé resta l'axe principal du repli des troupes françaises, puis celui de la poursuite anglaise du Corps d'armée du général vicomte Rowland Hill.

La dernière décennie du mois de mars 1814 vit, dans cette zone, une activité intense de passages plus ou moins hétérogènes si l'on en juge par les notes des archives communales des communes traversées.

A côté de la Grande route, l'antique circuit de la rive gauche qu'empruntèrent les pèlerins de Saint-Jacques et de Montserrat et qui, localement, allait de Carbonne à Martres en passant par Salles, Saint-Julien, Cazères et Palaminy fut le théâtre de passages importants et parfois de petits groupes de troupes françaises composées de blessés, traînards et, aussi, de quelques soldats cherchant à se dérober ou à désertir de façon opportune. Un autre cheminement a aussi été utilisé, celui de l'ancienne route royale (ancienne voie romaine en partie) qui passe à Martres (Loumagne, Soulancé), à Palaminy (Dispagne) et Cazères (Gargaillous, Saint-Cizy).

Dans le canton de Cazères, la commune de Martres située sur la Grande route ayant un important gîte d'étape et un relais officiel dut se plier aux exigences des besoins militaires ; les réquisitions de fourrages, de vivres, le campement et le logement furent des impératifs qui durent, parfois avec difficultés, être honorés par les communes déjà saturées et exaspérées par ces impositions qui mettaient en balance leur propre équilibre vital.

Le climat aussi est peu favorable à l'armée de l'Empire. Des résurgences royalistes se font jour depuis quelque temps en faveur d'un retour des Bourbons qui ne saurait tarder.

L'armée impériale de Soult, qui va se rassembler pour la bataille du 10 avril 1814 à Toulouse, apparaît lors de son passage dans le Bas-Comminges en assez mauvaise posture, poursuivie et talonnée par les forces coalisées du général Hill.

Le passage dans notre secteur est assez connu. Il y eut la recherche d'un regroupement des détachements plus ou moins épars attendu et organisé à Noé au quartier général de Soult.

Nous sommes dans les journées des 22 et 23 mars mais déjà, dès le 14 mars, l'autorité administrative de tutelle (sous-préfecture de Muret) avait essayé d'organiser ces passages.

Le maire de Cazères, notamment, rend compte au sous-préfet le 14 mars :

"Il est arrivé ici hier soir 120 militaires esclopés, blessés ou soi-disant l'être, d'autres se disant avoir des douleurs ou des fièvres qui voyagent sans chef et sans feuille de route. Je m'aperçois pourtant que s'il y a des figures tristes qui annoncent la maladie, il y en a aussi dans le nombre qui paroissent jouir d'une bonne santé, et je me doute que quelques uns profitent du peu d'ordre qui règne dans ces évacuations pour désertier. J'ai cru devoir faire part de mes doutes à ce sujet pour que vous puissiez vous adresser à qui de droit pour réprimer cet abus s'il existe avec d'autant plus de raison que vous nous avez transmis les ordres les plus précis pour faire arrêter tout militaire voyageant isolément et sans feuille de route. Que d'arrestations ne faudroit-il point faire ! du moment que des convois entiers voyagent de cette manière.

J'ai l'honneur..."

Cazères, du 17 mars (au sous-préfet) :

"... par une lettre adressée aux maires de ce canton qui m'a été communiquée par l'ordonnance Bergès, vous m'invitez à faire fournir en triple le contingent des fourrages assignés à cette commune par votre arrêté du 23 février, mais je crois devoir vous observer qu'un détachement du Train des équipages a stationné dans cette ville le 12 du courant que j'ai été obligé de lui faire fournir 1372 kilogrammes de foin ; qu'avant hier le 15, le 34ème régiment passa et stationna aussi et qu'indépendamment de 415 rations de vivres je fus obligé de leur faire fournir 15 rations complètes de fourrages, que ces fournitures qui auroient du être faites à Martres ont absorbé presque tous les foins disponibles et que si d'un côté nous avons été obligés de fournir des fourrages aux troupes qui passent et que de l'autre nous soyons obligés de verser à Martres notre tâche deviendra extrêmement forte et il me paroît juste qu'en raison que cette commune doit être dispensée de cette fourniture. J'attendrois donc votre réponse avant de faire le versement de ce que vous me demandez dans ce moment.

J'ai l'honneur..."

Cazères, du 20 mars (au sous-préfet) :

"J'ai l'honneur de vous adresser les coupons de fournitures de fourrage que nous avons faites :

1°) à une compagnie du Train des équipages consistant en 155 rations de foin équivalant à 1372 kilogrammes,

2°) aux chevaux de l'état-major du 34ème régiment de ligne 15 rations complètes de fourrage équivalant 112 kilogrammes et demi de foin et 127 litres et demi d'avoine,

Je joins encore à cet envoi ceux de vivres qui ont été fournis à ce même régiment consistant en 415 rations de pain et 415 rations de viande.

Je vous prie de prévenir Mr le maire de Martres afin qu'il ne poursuive pas contre nous le versement des fourrages qu'il croiroit devoir réclamer.

J'ai l'honneur..."

Cazères, du 20 mars (au sous-préfet) :

"Il m'est revenu qu'on faisoit des démarches auprès des autorités supérieures pour faire établir l'étape des troupes à Cazères au lieu de Martres. Outre que c'est faire dévier de la grande route pour suivre des chemins de traverse tortueux et très pierreux, il seroit encore vrai de dire que la commune de Cazères, quoique un peu plus grande, offre moins de ressources pour le logement des officiers puisqu'il n'y a pas une seule auberge

où ils puissent honorablement aller manger. Notre ville n'étant pas sur un lieu de passage, elle n'offre pas non plus la moindre ressource pour le logement des chevaux n'ayant point d'écurie spatieuse comme il y en a ordinairement dans les grandes auberges qui sont sur les routes quoiqu'il soit invraisemblable que les démarches qu'on fait réussissent, j'ai cru néanmoins devoir vous prévenir afin que vous ayez la bonté de défendre nos intérêts et ceux des militaires qui pourront voyager sur cette route.

J'ai l'honneur..."

Cazères, du 22 mars 1814 à Mr le maire de Martres :

"Au reçu de votre lettre de ce jour qui m'a été remise à la nuit, je me suis donné tous les mouvemens pour me procurer les fourrages que vous me demandez, mais le train d'artillerie qui a passé et toute la 4ème division de l'armée qui est logée en ce moment ici et l'état major de Mr le comte Reille ont absorbé tous les fourrages qui étoient à notre disposition. Je suis dans l'impossibilité d'obtempérer à la demande que vous me faites, cependant je vais prendre tous les moyens possibles quoique je n'ose espérer d'y remplir.

J'ai l'honneur..."

Des ordres sont venus concernant l'utilisation de la Garonne, voie navigable susceptible d'être utilisée par l'ennemi. Le maire adresse ces ordres aux intéressés par lettre officielle. **(Ce document situe nominalement les tenants de l'activité fluviale).**

Cazères, 24 mars 1814 - Le maire,

"aux sieurs SIEUTAT Bernard, patron de bateaux ; LAFORE, fermier du passage ; FORT, meunier ; Joseph MAYLIN, marin ; Bertrand ABADIE aîné syndic de marine ; BORDES Jean-Marie ; BORDES Martin ; Louis MOURLAN et ATOCH Armand, marins, conformément à l'ordre de Mr le commandant de la Gendarmerie impériale du 22 courant, je vous prierais que tous les bateaux en général doivent être conduits à Toulouse au moindre signal de l'approche de l'ennemi, je vous ordonne en conséquence de tenir prêts à partir vos bateaux, bacs et batelets au premier signal que je vous donnerai. Je vous prie..."

Les événements se succèdent, le général Hill arrive à Cazères et donne des ordres que transmet aussitôt le maire, déplorant toutefois de la désobéissance générale aux ordres précédents **(les événements vont si vite !)**.

Cazères, 26 mars - Le maire,

"au sieur LAFORE, fermier des bacs et au passage de Cazères sur Garonne Monsieur, Du moment que vous n'avez pas obtempéré à l'ordre que je vous ai donné de conduire vos bacs et bateau à Toulouse qu'ils sont encore ici, malgré ces ordres impératifs, puisqu'il était découvert que vous n'aviez fait que les cacher, j'ai ordre aujourd'hui de la part de son E. le général Hill de vous dire de rétablir le passage et la communication d'une rive à l'autre de la Garonne, comme à l'ordinaire.

Je vous salue."

... avril 1814 (au sous-préfet)

"La commune de Cazères qui a dû faire face à des fournitures à la limite de ses possibilités ne peut plus faire face aux nouvelles demandes lors du passage des armées et des réquisitions... quant au bœuf j'ai l'honneur de vous observer qu'il n'y a ici que des bœufs de labours qui sont extrêmement maigres et que l'enlèvement de ce bétail mettrait la commune dans la plus triste situation au surplus elle en a fourni 14 et cest autant de

charrues qui ont demeuré en chaume. Je pense que vous voudrez bien nous dispenser de ces deux fournitures : au reste j'ai dans ce moment en mains une réquisition pour Carbonne que je dois remplir partout demain par ordre de Mr le général Durban, de la quantité de 1000 rations de vin, 600 rations de pain, 600 rations de maïs, avoine ou seigle, six bœufs et trente quintaux de foin, je me suis forcé de faire la même réponse quand aux bœufs et quant au foin" ...

et le maire de Cazères met en cause "les absurdes réquisitions qui sont faites par chaque chef de corps ou de division en particulier" dans la commune où il se trouve sans qu'il y ait répartition sur les communes voisines, seule l'autorité de tutelle qui connaît les ressources de chaque commune pourrait faire une répartition plus équitable des réquisitions.

Cazères, du 23 avril 1814 (au sous-préfet)

"J'eus l'honneur de vous envoyer le 18 courant 15 hectolitres de seigle que vous avez requis à cette commune le 15 du même mois, et le mesurage à Muret n'a produit d'après le récépissé que 14 hectolitres et 4/5èmes... Je m'empressai de vous faire cet envoi parce qu'il étoit en mon pouvoir de le faire et je vous fis voir l'impossibilité ou j'étois de vous fournir le surplus de votre réquisition et je vous déclarais que cette commune étoit frappée de réquisitions de tout cotés, le jour même de l'envoi que je vous fis j'en reçus une de Carbonne pour 40 setiers de seigle, 1000 rations de vin, 600 rations de pain, 30 quintaux de foin et un bœuf. Je fis verser le seigle, le pain et le vin parce que cela fut possible. Aujourd'hui notre position est plus difficile nous avons un détachement de cavalerie portugaise auquel il faut fournir des vivres et des fourrages et le commandant vu l'impossibilité où nous étions de fournir à ce détachement les objets qui lui étoient nécessaires a fait des réquisitions pour fournir au magasin dont je suis chargé, d'après l'exposé ci dessus vous vous appercevrez que je ne puis fournir à Muret puisque je suis chargé de fournir conjointement avec les communes voisines à l'entretien d'une troupe qui fait partie de celles aux ordres du feld maréchal marquis de Wellington qui je pense est trop juste pour ne pas goûter mes observations.

J'ai l'honneur..."

*
* *

Notes complémentaires

En mai 1813 il est créé, en raison de l'importance de la Grande Route et des désertions, un poste de Gendarmerie à Saint-Elix.

Le 2 novembre, le baron d'Empire sous-préfet de Muret constate : "la persévérance d'insoumission des conscrits réfractaires et déserteurs... une colonne mobile est mise en service au Fousseret et à Cazères avec résidence principale à Cazères. Elle comprend 2 gendarmes, 2 sergents, 10 soldats... Les gardes champêtres et militaires retraités sont mis en service, en brigade, pour le service des deux cantons"⁽¹⁾

Des troupes du maréchal Soult stationnèrent à Saint-Julien du 21 au 23 mars 1814, suivies, le 25, de celles de l'armée anglo-espagnole de Wellington, colonne du

(1) G. Manière, *Saint-Elix-le-Château* (notes historiques des origines à l'orée du XXe siècle), Cazères, 1992, pp. 54-57.

général Hill, qui stationnèrent aussi à Saint-Julien avec de nombreux blessés et des traînards⁽²⁾.

Le 19 février 1814, M. de Vallée est commandant de la colonne mobile extraordinaire de l'arrondissement de Muret.

A Cazères, le maire est Paul Bernard DUPUY CAMPIGNAS.

Le 24 avril 1814, il reconnaîtra officiellement dans une séance solennelle l'avènement de Louis Stanislas Xavier de France en compagnie des personnalités assemblées à Cazères, civiles et administratives du canton.

Le 15 juin 1814, il prêta le serment solennel et officiel à Louis XVIII, roi de France, et à son auguste maison en présence du baron Bernard de Roquemaurel (de Martres), délégué par le sous-préfet de Muret.

En 1816, on le retrouvera chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis.

Le sous-préfet de Muret est baron d'Empire jusqu'en avril 1814, puis comte de Chazelles après les Cent-Jours.

Gabriel MANIÈRE

(2) G. Manière, *Saint-Julien, une châtellenie commingeoise de l'Ancien Régime* (notes d'histoire locale), Cazères, 1987, p. 38 et note 35.